

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2023 – 057

Le 17 avril 2023

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Canadian Pacific Railway Limited (CP) Changement de Nom et CUSIP

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que « Canadian Pacific Railway Limited » changera de nom pour « Canadian Pacific Kansas City Limited ».

À l'ouverture des marchés le 18 avril 2023, la société va transiger sous le nouveau nom et CUSIP.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de la CDCC, toutes les options sur Canadian Pacific Railway Limited seront ajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 18 avril 2023
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions ordinaires de Canadian Pacific Kansas City Limited
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **CUSIP :** 13646K 10 8
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Inchangé

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

En raison du fait que le symbole d'action ou le symbole de classe ne change pas, la bourse ne modifiera pas les ordres et par conséquent, aucun ordre ne devra être réintégré.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC